



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

**GE**

1. Débitrice: **PERMAVENTES SA**, Rue Peillonex 39,  
1225 Chêne-Bourg
2. Déclaration de faillite: 05.03.2012
3. Suspension de faillite: 26.06.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 27.07.2012
5. Avance de frais: CHF 4'500.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** but : consignation et commerce de meubles et objets mobiliers; exploitation de dépôts d'objets et de garde-meubles  
Pour tout renseignement :  
Groupe n°5 022/388.89.05  
2012 000308 J / OFA5  
  
Office des faillites  
1227 Carouge GE

00791485

